Les enquêteurs publics sur la voie solaire

PHOTOVOLTAÏQUE Les commissaires-enquêteurs, réunis en assemblée générale à Auch, plancheront désormais sur les projets de centrales solaires

Le Gers compte 26 commissairesenquêteurs se partageant une petite centaine d'enquêtes publiques chaque année. La fonction est méconnue et, pourtant, elle permet de mener à bien des plans locaux d'urbanisme ou des projets d'assainissement. En clair, tout ce qui touche à l'environnement. Après avoir recueilli les avis des populations et élus, les enquêteurs émettent un avis, favorable ou pas, des recommandations ou des réserves.

Alors qu'aujourd'hui, les commissaires-enquêteurs du territoire Adour-Garonne (Landes, HautesPyrénées, Pyrénées-Atlantiques et Gers) dépendent du tribunal administratif de Pau et se réunissent à Auch en assemblée générale, les agents associatifs du service public vont être confrontés à un nouveau domaine très tendance : le photovoltaïque.

Une étude d'impact

Par un décret datant de novembre dernier, tous les projets de centrales solaires photovoltaïques, qui pullulent dans le département, seront ainsi soumis à une étude d'impact et à une enquête publique. « Je ne sais vraiment pas si elles seront toutes acceptées, prévient Raymond Fieux, président de la Compagnie des commissaires-enquêteurs d'Adour-Garonne et Gersois. Il faudra bien regarder le réseau, l'aspect paysager, les accès. . . »

Ce qui ne devrait pas donner beaucoup plus de travail aux commissaires-enquêteurs malgré tout. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les études publiques ne sont pas en augmentation ces dernières années.

J.-C. G.



Raymond Fieux, président de la Compagnie. PHOTO MICHEL AMAT